






Paris, le 2 avril 2026

# Toute l'actualité de SOLAAL

## Avril 2026

Pour cette infopresse d'avril, **SOLAAL vous parle de santé, notamment avec son partenaire historique la MSA.**
La pomme de terre fait aussi l'actualité et face aux excédents sur le marché, SOLAAL lance un appel aux entreprises du secteur agroalimentaire.
Vous retrouverez également les actions qui seront menées en régions pendant tout le mois par nos antennes.

Infopresse

## Don agricole : la santé passe par l'assiette !

### Un engagement fort en faveur de l'équilibre alimentaire

A l'occasion de la Journée mondiale de la santé qui a lieu le 7 avril, SOLAAL réaffirme son engagement pour l'accès à une alimentation saine et équilibrée pour tous, en permettant majoritairement le don de produits frais - à hauteur de XX%. Le don alimentaire est une nécessité, mais chez SOLAAL, nous considérons qu'il doit prendre en compte l'équilibre alimentaire des bénéficiaires.

### CCMSA - Un partenariat historique

C'est également l'occasion de mettre en lumière le partenariat historique entre SOLAAL et la CCMSA, la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole.
Si depuis 6 ans, la CCMSA soutient l'association SOLAAL, ce partenariat s'est renforcé autour de nouveaux axes :
- développement d'actions locales : glanages, parcelles solidaires, formations ambassadeurs, sensibilisation sur le territoire notamment grâce à des webinaires...
- la création d'un guide commun sur le glanage solidaire pour mieux sensibiliser tout le réseau agricole, impliquer les caisses locales MSA et mener des actions visant à lutter contre le gaspillage alimentaire.

En multipliant ces actions, c'est l'assurance pour SOLAAL et la CCMSA de permettre un accès à des produits frais et de saison, qui font souvent défaut dans l'aide alimentaire.
Ce partenariat contribue à la lutte contre le gaspillage alimentaire et signe un engagement fort de prévention pour la santé des personnes en précarité.

INTERVIEW – JEAN-FRANÇOIS FRUTTERO,
Président de la CCMSA

*« La MSA soutient l'association SOLAAL pour des raisons essentielles, en lien avec ses missions de solidarité et d'engagement envers le monde agricole.»*

Retrouvez l'interview complète en cliquant ici

Infopresse

# Pommes de terre : SOLAAL lance un appel au mécénat pour valoriser les excédents

Dans les Hauts-de-France, la filière de la pomme de terre connait depuis plusieurs mois une crise liée à un excédent de production. En effet, la campagne 2025-2026 est marquée par des volumes très élevés.
Face à cette situation, SOLAAL s'est engagée vers la recherche de solutions pour le conditionnement et la transformation de ces surplus. D'un côté, l'aide alimentaire est aujourd'hui dans l'incapacité d'absorber les volumes en attente, faute de stockage et de transport. Les agriculteurs quant à eux peinent à valoriser leurs invendus, faute de moyens. A ce jour, près de 1 000 tonnes ont déjà été distribuées et 3 000 tonnes supplémentaires cherchent preneurs.
Afin d'apporter un soutien aux producteurs, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de permettre à l'aide alimentaire de bénéficier de cet excédent, **SOLAAL lance un appel national à tous les opérateurs de la transformation et de la distribution** pour trouver des partenariats permettant soit le conditionnement et/ la transformation des ces surplus (flocons, purée,...), soit le transport vers d'autres régions de l'hexagone.
Pour rappel et grâce au travail mené par SOLAAL ses dernières années sur la défiscalisation, le don de prestation (transformation, conditionnement, stockage, transport) permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt équivalente à 60% du coût de revient de la prestation.

# Journée internationale de la Terre nourricière

Célébrée le 22 avril, la Journée international de la Terre nourricière est l'occasion de rappeler que la protection de l'environnement est indissociable des enjeux de solidarité. Préserver notre Terre, ce n'est pas seulement protéger les ressources naturelles, c'est aussi veiller à une répartition plus juste de l'alimentation et à la valorisation de ce que la terre produit.
Si la solidarité est au cœur de la démarche de SOLAAL, l'enjeu de lutte contre le gaspillage alimentaire fait également partie des missions de l'association. C'est une manière de réduire significativement l'impact environnemental, notamment lié à la destruction des denrées.
Chez SOLAAL, nous parlons de CO2 sauvé ou non gaspillé.

ENTRE 2020 ET 2025
SOLAAL a permis de sauver
**4 273 tonnes de CO2**
*soit l'équivalent de 4000 allers-retours Paris-New York en avion ou bien encore l'absorption de 170 000 arbres pendant 1 an*

>>>

Infopresse

# • SOLAAL en région

## SOLAAL Hauts-de-France

**Jeudi 2 avril | Amiens | Somme (80)**
**Salon Business Expo Amiens**
SOLAAL Hauts de France tiendra un stand pour présenter l'association aux entreprises et au grand public. L'objectif : sensibiliser à l'aide alimentaire et trouver de nouveaux mécènes.

**Vendredi 3 avril | Amiens | Somme (80)**
**Achats solidaires**
Distribution de produits locaux achetés grâce au bénéfice du gala des 5 ans de SOLAAL Hauts-de-France, par l'épicerie solidaire étudiante Agoraé.

## SOLAAL AURA

**Lundi 27 avril | Privas | Ardèche (07)**
**Assemblée général des sites remarquables du goût**
A l'occasion de cette assemblée générale, SOLAAL AURA présentera l'association et ses missions aux adhérents du réseau.

**www.solaal.org •**

**A propos de SOLAAL**
SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le don et les achats-ventes solidaires de produits alimentaires entre les acteurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle rassemble plus de 40 organisations issues des secteurs agricoles, industriel, de la distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE. SOLAAL s'appuie sur un réseau de 12 antennes régionales. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a donné plus de 42 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 84 millions de repas.

**Contact presse : Anaelle MARIE / anaelle.marie@agencefls.fr / 06 83 37 21 11**